



Marcot
la  Plagne

Compte-Rendu
Conseil Municipal

03 novembre 2008

Présents : M. Richard BROCHE, Maire,
MM. Joël OUGIER SIMONIN, André BROCHE, Robert ASTIER, Bernard AUBONNET, adjoints,
Mme Ginette REBUFFET, Conseillère Municipale
MM. René ALLAMAND, David ALLEMOZ, Laurent BOCH, Yves BRIANCON, Jean Luc BROCHE,
Paul BROCHE, Jean Marie GERMAIN, Patrice MEREL, Pierre OUGIER, Marin VIVET GROS, conseil-
lers municipaux.

Excusés : M. Michel BORLET, conseiller municipal (pouvoir à M. Jean Marie GERMAIN), M. Ni-
colas BRIANCON MARJOLLET, (pouvoir à M. Joël OUGIER SIMONIN)

Absente : Mme Sylvie MAITRE, adjointe

Ginette REBUFFET est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Le dernier Compte Rendu du Conseil Municipal venant d'être juste distribué, Monsieur le Maire propose aux Conseillers d'approuver ce dernier au prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose de retirer de l'ordre du jour :

- la délibération concernant la convention tripartite entre la commune, le CBLs et la Fédération Française des Sports de Glace qui n'est pas finalisée à ce jour
- la délibération concernant la transaction avec M. Jean RAYET dans l'attente des pièces justificatifs écrites et de la réunion avec les avocats de la Commune et M. RAYET.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour :

- Une délibération concernant une demande d'abandon de prospect à Plagne Villages, copropriété "Chalet des Praz".

Le Conseil Municipal donne son accord pour le retrait des deux délibérations et l'ajout proposé.

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

1. AUTORISATION D'EXÉCUTER LES BUDGETS 2009

Monsieur le Maire rappelle que le budget primitif 2009 de la Commune ne sera pas voté avant le mois de mars 2009.

Par conséquent afin d'assurer la continuité du service public, le conseil municipal doit autoriser le Maire à exécuter les budgets 2009 à hauteur de 25% du budget 2008 pour les sections d'investissement et dans la limite du budget 2008 pour les sections de fonctionnement.

Le conseil municipal autorise le Maire à exécuter les budgets 2009 dans les conditions énoncées ci dessus. (Votants : 18, Pour : 18)

2. TARIFS DES STATIONNEMENTS AÉRIENS ET COUVERTS

Paul BROCHE présente au bureau les nouveaux tarifs des stationnements aériens et couverts sur les stations d'altitude décidés lors de la commission du 9 octobre 2008.

Il explique que la Commune a décidé de réajuster les tarifs à la saison entre le stationnement aérien et couvert.

PARKING DU BOULEVARD (parking couvert Plagne Centre)

Abonnement à la saison (Dans la limite des places disponibles)	250 €
Tarif de la semaine	35 €

PARKING COUVERT P0 (Bellecote)

Abonnement à la saison	120 €
-------------------------------	--------------

PARKING AERIEN DES STATIONS

Abonnement à la saison (Dans la limite des places disponibles)	180 €
1ère heure	Gratuite
Prix à l'heure (à partir de la 2ème heure)	1 €
Journée (au delà de 6h)	6 €
Semaine (7 jours)	35 €

Paul BROCHE ajoute que les contrats de pré vente de stationnement au Parking du boulevard à destination des hébergeurs de la station sont maintenus. De plus, cette année ce principe est étendu aux préventes qui seront réalisées par le biais de la Carte Pass Plagne mise en place par la Maison du Tourisme.

Paul BROCHE rappelle que dans ces cas une remise égale à 20% des ventes est appliquée et répercutée sur le client.

Le conseil municipal approuve les tarifs de stationnement aériens et couverts des stations d'altitudes. (Votants : 18, Pour : 18)

3. TARIF DU METRE LINÉAIRE POUR LE MARCHÉ DE PLAGNE CENTRE

Paul BROCHE propose d'augmenter le prix du mètre linéaire applicable aux commerçants ambulants du marché de Plagne Centre et de le porter ainsi à 3,00 euros au lieu de 2,50 euros.

Le conseil municipal approuve de fixer le tarif du mètre linéaire pour le marché de Plagne Centre à 3,00 euros. (votants :18, pour :18)

4. TARIFS DE REFACTURATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que les services communaux sont amenés à effectuer des prestations extérieures de manière occasionnelle. En 2006, le conseil municipal avait adopté des tarifs de refacturation pour ces prestations et pour le matériel communal utilisé.

Il ajoute que ces tarifs sont mis en place au cas où la Commune ait besoin de refacturer ces prestations, qui doivent s'inscrire dans le cadre d'un intérêt public.

A ce jour, il est nécessaire de les mettre à jour et Monsieur le Maire propose d'appliquer une augmentation de 10 à 15% sur les tarifs de 2006.

Le conseil municipal approuve la proposition de mise à jour des tarifs 2006 de refacturation des services municipaux. (Votants : 18, pour : 18)

5. TARIFS DE LA CARTE D'ACCÈS AUX STRUCTURES SPORTIVES DE LA SALLE OMNISPORTS "PIERRE LEROUX"

Paul BROCHE rappelle les tarifs d'accès à la salle omnisports "Pierre LEROUX" de Plagne Centre.

Il explique, qu'aujourd'hui, le conseil municipal doit se prononcer sur la possibilité de mettre en place un système de prévente des cartes d'accès aux structures sportives de la salle par les hébergeurs ou par le biais de la carte Pass Plagne mise en place par la Maison du Tourisme et de leur octroyer une remise égale à 20% des ventes réalisées répercutée sur le client dès la saison 2008/2009.

Le conseil municipal approuve le système de prévente des cartes d'accès proposé dans les conditions énoncées ci-dessus. (Votants : 18, pour : 18)

6. TARIF DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

André BROCHE informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de modifier les tarifs de certaines salles et d'apporter des modifications ou ajouts à des tarifs qui n'étaient pas prévus dans les délibérations précédentes.

Pour la location de la salle polyvalente de Macot, André BROCHE propose les tarifs suivants :

Nbre de jours de location	Association Macot ou subventionnées ou SAP, COPELSA, PMI, EAC ou cours ASA	Association hors Macot (hors activités ou entrées payantes) ou Association Macot ou Association subventionnées (activités payantes)	Habitants Macot ou entreprises Macot	Habitants ou entreprises ou Associations hors Macot (activités payantes)
		Ménage inclus	Ménage inclus	Ménage inclus
1	Gratuit	110 €	150 €	310 €
2	Gratuit	110 €	200 €	360 €
3	Gratuit	110 €	250 €	410 €

Ensuite André BROCHE propose de réajuster la location de la vaisselle (prix du pack de 50 couverts) au prix réellement refacturé par la société de nettoyage et de le porter ainsi à 75 euros au lieu de 50 euros.

Il ajoute que ce tarif sera le même pour toute personne ou association qui utilisera la vaisselle de la salle polyvalente.

Plusieurs conseillers municipaux trouvent le tarif de la location vaisselle un peu cher et souhaiteraient le maintenir à 50 euros.

Monsieur le Maire explique que jusqu'à présent la location vaisselle avait un coût pour la collectivité puisqu'elle prenait en charge la différence. Il propose de voter le tarif à 75 euros et suggère d'ajuster le tarif aux nouvelles propositions lorsque l'appel d'offres de ce marché aura été renouvelé.

André BROCHE présente ensuite les tarifs des salles polyvalentes de Plagne Bellecôte, de la Bouillote, des Associations, de la salle hors sacs, de la salle sous le groupe scolaire Macot, de la salle omnisports et des congrès réactualisés.

Le conseil municipal approuve les tarifs cités ci-dessus. (Votants : 18, pour : 18)

7. CONVENTION AVEC LA GARDERIE MARIE CHRISTINE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'aucun prestataire privé n'est en mesure de fournir les repas nécessaires aux enfants accueillis par la garderie Marie Christine à Plagne Centre.

Monsieur le Maire propose donc de renouveler, pour la saison d'hiver 2008-2009, la convention pour la fourniture des repas par le restaurant scolaire communal et de maintenir le tarif de 4,25 euros le repas comme la saison précédente.

Le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention et fixe le prix du repas à 4,25 euros. (Votants : 18, Pour : 18)

8. TRANSFORMATIONS DE POSTES SUITE AUX EXAMENS

Suite à la réussite de 2 agents techniques et cinq agents administratifs aux examens professionnels d'Adjoint Technique 1ère classe et d'Adjoint Administratif 1ère classe, Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'approuver les transformations des postes suivants :

- Transformation de deux postes d'Adjoint Technique de 2ème classe en Adjoint Technique 1ère classe
- Transformation de cinq postes d'Adjoint Administratif de 2ème classe en Adjoint Administratif 1ère classe

Le conseil municipal approuve la transformation des postes cités ci dessus. (Votants : 18, pour : 18)

9. TRANSFORMATION DE POSTE

Afin de pouvoir recruter un Adjoint au Directeur des Services Techniques, Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs et donc de transformer un poste d'agent de maîtrise en un poste de Technicien Supérieur Chef.

Le conseil municipal approuve la transformation de ce poste. (Votants : 18, Pour : 18)

11. TRANSFORMATION DE POSTE

Afin de pouvoir recruter le nouveau responsable des équipes des services techniques et contrôleur de travaux, Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs et donc de transformer le poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe en un poste de Contrôleur Territorial.

Le conseil municipal approuve la transformation de ce poste. (Votants : 18, Pour : 18)

12. POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN SAISONNIER POUR LA BAGAGERIE DE PLAGNE BELLECÔTE

Monsieur le Maire rappelle que, comme chaque saison hivernale, il est nécessaire de recruter un agent, afin d'assurer le fonctionnement de la bagagerie de Bellecôte.

Il propose donc de renouveler le poste d'Adjoint Administratif de 2ème classe du 13 décembre 2008 au 30 avril 2009 pour un temps de travail hebdomadaire de 35h.

Le conseil municipal approuve le renouvellement du poste cité ci dessus dans les conditions énoncées. (Votants : 18, pour : 18)

13. TRANSFORMATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR CONTRACTUEL EN UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2ÈME CLASSE

Monsieur le Maire rappelle que la personne qui s'occupe des marchés publics est embauchée depuis 3 ans comme contractuelle. Afin de pérenniser son poste au sein de la collectivité, Monsieur le Maire propose de transformer son poste de rédacteur contractuel en poste d'Adjoint Administratif de 2ème classe.

Le conseil municipal approuve la transformation du poste cité ci-dessus. (Votants : 18, Pour : 18)

14. APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL TITULAIRE

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a délibéré en octobre pour la mise à disposition gratuite des ATSEM à l'Espace Associatif Cantonal pour l'accueil des enfants du canton le mercredi matin à l'école de Macot.

Les services de l'Etat contestant la mise à disposition gratuite de Personnel Communal à une association, Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal doit redélibérer pour approuver une convention de mise à disposition qui donnera lieu au remboursement des frais au coût réel.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention proposée ci-dessus. (Votants : 18, Pour : 18)

Administration générale

1. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA SALLE DE SPORTS DE MACOT CHEF LIEU

Laurent BOCH explique qu'il n'existe pas de règlement intérieur pour la salle des sports de Macot chef lieu. Cette salle est souvent utilisée par les associations ou les écoles. Par conséquent, Laurent BOCH présente un projet de règlement intérieur définissant les conditions d'accès à la salle et les modalités d'utilisation de ces locaux et du matériel.

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur de la salle des sports qui lui est présenté. (Votants : 18, Pour : 18)

2. RELAIS POSTAL A BELLE PLAGNE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il avait délibéré au mois d'octobre sur la création d'une agence postale communale à Belle Plagne.

Il explique qu'il faut en fait créer un relais postal.

M. BOURET, gérant du Tabac/Presse à Belle Plagne, s'est porté candidat pour la gestion de ce relais postal au sein de son commerce. Il sollicite la Commune pour la mise à disposition du local de l'ancienne agence postale afin de pouvoir stocker l'ensemble du courrier et des colis. Monsieur le Maire propose la création d'un relais postal à Belle Plagne qui serait confié à M. BOURET.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la création d'un relais postal confié à M. BOURET et accepte de mettre à disposition de ce dernier le local de l'ancienne agence postale pour la saison d'hiver 2008/2009 pour un loyer correspondant à l'indemnisation versée par la poste. (Votants : 18, Pour : 18)

Urbanisme

1. PROROGATION PROMESSE DE VENTE ET CONVENTION D'AMÉNAGEMENT - SARL HOTEL CENTRE PLAGNE

Joël OUGIER SIMONIN présente la demande de la société MMV de prolonger d'une année la promesse de vente et la convention d'aménagement concernant son projet d'hôtel à Plagne centre.

Le conseil municipal approuve la prorogation d'un an de la promesse de vente et de la convention d'aménagement touristique et prend acte que la fin des travaux est ainsi prévue pour décembre 2011. (Votants : 18, pour : 18)

2. DÉSFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DE PARCELLES À LA ROCHE

Joël OUGIER SIMONIN rappelle que lors de la réalisation du parking situé à l'entrée du hameau de la Roche, un accord d'échange de terrain avait été conclu avec Mme Jeanne Marie BERARD.

Afin d'entériner cet accord, Joël OUGIER SIMONIN explique que le conseil municipal doit désaffecter de son usage public la parcelle section M n°2803 et la déclasser car elle n'est plus utilisée depuis plusieurs décennies en tant que chemin.

Le conseil municipal décide de désaffecter et déclasser la parcelle section M n°2803. (Votants : 18, pour : 18)

3. ACQUISITION DE TERRAINS À PRARIOND

Afin de pouvoir réaliser l'arrêt bus scolaire à Pra Riond et par la même sécuriser la collecte des ordures ménagères, Joël OUGIER SIMONIN explique qu'il convient d'acquérir les terrains d'assiette nécessaires.

Le conseil municipal accepte l'acquisition des parcelles de M. OUGIER Patrice K n° 2083 et 1734 situées à Pra Riond pour une surface totale de 546 m² soit 9 555 euros. (Votants : 18, pour : 18)

4. RÉSEAU ASSAINISSEMENT PLAN BOIS

Joël OUGIER SIMONIN rappelle l'urgence de créer un réseau d'assainissement à Plan Bois.

Pour ce faire, la commune doit passer des conventions avec les propriétaires portant la création de servitude de passage dudit réseau sur leurs terrains.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer ces conventions. (Votants : 18, Pour : 18)

5. PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DU CHEF LIEU : CRÉATION DE TROTTOIRS

Joël OUGIER SIMONIN, ne prenant pas part au vote, quitte la salle.

Pierre OUGIER rappelle le projet d'aménagement de l'entrée du chef lieu avec la réalisation de travaux de sécurisation, et plus particulièrement de la création de trottoirs pour les piétons.

Il demande au Conseil Municipal son accord pour engager les négociations avec les propriétaires riverains pour obtenir leur autorisation de principe ou le cas échéant pour engager la procédure adéquate à la réalisation de l'opération.

Le conseil municipal donne son accord. (Votants : 16, Pour : 14, Abstentions : 2 Robert ASTIER, Patrice MEREL).

6. INSTITUTION DE SERVITUDE D'UNE COUR COMMUNE

Joël OUGIER SIMONIN explique que la Commission urbanisme a donné un accord de principe à la demande d'un copropriétaire de l'ensemble immobilier "Chalet des Praz" à Plagne Villages pour la réalisation d'un balcon.

Pour ce faire, le conseil municipal doit accepter l'abandon de prospect (distance minimale autorisée entre deux bâtiments) au profit du lot n°9 de la copropriété "Chalet des Praz" à Plagne Villages.

Le conseil municipal donne son autorisation à la demande d'abandon de prospect au profit du lot n° 9 de la copropriété "Chalet des Praz". (Votants : 18, pour : 18)

Travaux

1. AVENANT - AMÉNAGEMENT D'UN ARRÊT BUS À PLAGNE 1800

Laurent BOCH, ne prenant pas part au vote, quitte la salle.

Robert ASTIER rappelle les travaux réalisés ce printemps pour l'aménagement d'un arrêt navette à Plagne 1800.

Aujourd'hui, au terme des travaux, il convient d'approuver par avenant, des travaux supplémentaires liés notamment à l'instabilité du terrain due aux nombreuses intempéries du printemps.

Robert ASTIER indique que le montant supplémentaire est de 54 214,50 euros HT et que le montant total s'élève donc à 134 204,50 euros HT (montant initial : 79 999 euros HT).

Monsieur le Maire demande s'il est prévu de mettre en place un éclairage public.

Robert ASTIER confirme et spécifie que cet éclairage sera solaire.

Le conseil municipal approuve l'avenant n°1 au marché "aménagement de l'arrêt navette à Plagne 1800". (votants : 17, Pour : 15, Abstentions : 2 Joël OUGIER SIMONIN et André BROCHE)

2. AVENANTS - TRAVAUX DE RÉNOVATION DES LOGEMENT COMMUNAUX

Monsieur le Maire rappelle que la collectivité a entrepris la rénovation de logements communaux sur les stations d'altitude.

Il rappelle que les lots ont été attribués comme suit :

- Lot 1 - Peinture : GUELPA PEINTURE pour un montant de 20 671,63 euros HT
- Lot 2 - Revêtement des sols : SARL Clément JAY pour un montant de 31 847,80 euros HT
- Lot 3 - VMC : ROSSET SARL pour un montant de 21 566,64 euros HT

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'approuver des travaux supplémentaires pour le lot 1 et lot 2.

Pour le lot 1 : Prise en compte de surfaces complémentaires à peindre dans les cuisines (plafonds) ainsi que reprise des portes de l'accueil de la résidence des Rhododendrons pour un montant de 5244,14 euros HT.

Pour le lot 2 : Prise en compte de surfaces complémentaires de dépose et de fourniture de revêtements des sols de certains appartements des résidences du Jovet, de la salle Hors Sacs et des Rhododendrons pour un montant de 3195,30 euros HT.

Robert ASTIER souhaite ajouter que les rhododendrons ont été remis par l'ancien gestionnaire dans un piteux état et donc que la rénovation est importante.

Le Conseil Municipal approuve les avenants n°1 aux lots 1 et 2 du marché "rénovation des logements communaux sur différents sites de La Plagne". (Votants : 18, pour : 18)

Questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 1er décembre 2008 à 19h30 en salle du Conseil, Mairie de Macot la Plagne.

MARCHÉS PUBLICS

Monsieur le Maire donne au Conseil Municipal, pour information, la liste des marchés signés hors procédures spécifiques (<90 000 euros) depuis le dernier Conseil Municipal.

PARKING COUVERT AUX MELEZES

Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour lancer un concours d'architecte pour la réalisation d'un parking couvert à Plagne Centre au niveau des Mélézes de 249 places environ.

Il précise que l'ASPTT a donné son accord de principe et qu'il est prévu de travailler en partenariat avec eux.

Le conseil municipal donne son accord pour le lancement d'une consultation pour les études. (unanimité)

ENVIRONNEMENT

André BROCHE informe le conseil municipal que la première réunion de la commission pour la Charte du Développement Durable aura lieu le Mardi 2 décembre à 18h00.

En attendant, il va aller avec Jacques VIBERT et Ginette REBUFFET à deux réunions sur le développement durable le 4 novembre à Lyon et le 19 novembre à Chambéry.

La charte sur la signalétique est en cours de réalisation. Elle devrait être présentée aux élus mi-décembre, et validée en janvier par le bureau. Ensuite, une concertation aura lieu avec les socioprofessionnels et la sous-préfecture. Elle devrait être finalisée pour fin d'hiver/début d'été.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDE

N°PC	DEMANDEUR	ADRESSE TRAVAUX	TRAVAUX
07315008M1021	FRYER/BOWDEN	Plagne 1800	Extension chalet

PERMIS DE CONSTRUIRE REFUSE

N°PC	DEMANDEUR	ADRESSE TRAVAUX	TRAVAUX
07315008M1019	sci SP (Merel/Broche)	ZA Les Iles	Extension Hangar

PARKING PLAGNE BELLECÔTE

Les enrobés du parking situés devant les bâtiments à Plagne Bellecôte sont en cours de réalisation. Il s'avère qu'une partie de l'emprise de ces parkings appartient à la copropriété de Plagne Bellecôte. Un accord a été trouvé avec MAEVA afin qu'ils rétrocèdent à la Commune les dits terrains. Le parking sera donc entièrement communal cet hiver et il pourra être matérialisé dans son ensemble.

ACCÈS AUX BENNES DE LA GRANGETTE

La Commune de Macot la Plagne vous informe que l'accès aux bennes de la grangette sera ouvert à partir du 29 novembre 2008 :

Tous les samedis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00 et interdit tous les autres jours.

La commune vous rappelle que l'accès est limité aux particuliers.
Merci de votre compréhension

ÉPAVES DE VOITURE

La Commune de Macot la Plagne vous rappelle qu'il est interdit de déposer les épaves de voiture à la grangette.
Ces véhicules doivent être déposées directement à la casse à la charge des propriétaires.

Structures extérieures

Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne

Yves BRIANCON informe que l'arrangement proposé par le Conseil Municipal concernant le nouveau télésiège de Plagne 1800 (changement en débrayable si la fréquentation de ce dernier est importante) n'a pas du tout été accepté par la Société d'Aménagement de La Plagne.

Les travaux pour l'aménagement du Half Pipe d'entraînement pour la finale du Championnat du Monde de freestyle qui aura lieu en Mars ont démarré sur Plagne Bellecôte.

Concernant la piste de bob, le SIGP est en négociation avec les entreprises pour régler certains problèmes et terminer le chantier.

L'ouverture de la partie basse de la piste de bob est prévue aux alentours du 25 novembre et l'ouverture définitive vers le 2 ou 3 décembre.

La STEP (Station d'Épuration) devrait être mise en service début décembre 2009. Les premiers essais se feront dès le 15 septembre 2009.

Monsieur le Maire passe la parole à Laurent BOCH qui est allé visiter une plateforme de compostage dans le sud.

Laurent BOCH explique qu'il a vu deux plateformes :

- une plateforme à l'air libre
- une plateforme fermée de grosse capacité

Ces plateformes ont pour but de traiter les boues et les déchets verts. Les boues sont retraitées pour les vignes et les cultures AOC (Blé/maïs).

La plateforme la plus intéressante est celle qui était fermée. A l'extérieur, il n'y avait aucune odeur mais elle demande beaucoup de surface.

Communauté de Communes du Canton d'Alme

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réflexion est lancée au niveau de la Communauté de Communes sur son devenir et notamment sur la modification de ses statuts. En effet, l'Etat encourage de plus en plus le transfert de compétences à l'intercommunalité et il est nécessaire de redéfinir ses statuts.

Il rassure le conseil municipal en précisant que les statuts seront soumis au conseil des communes du canton avant d'être adoptés.

La Communauté de Communes travaille également sur une gestion du tourisme vallée en partenariat avec les organismes touristiques existants.

Le projet d'agrandissement de la buvette du plan d'eau est à l'étude.

René ALLAMAND demande où en est le projet de transfert de l'assainissement des communes à la communauté de communes.

Monsieur le Maire répond qu'une étude va être lancée pour calculer la solution la plus économique.

Office de Promotion de la Grande Plagne

Bernard AUBONNET prend la parole pour présenter les dernières décisions prises au sein de l'OPGP.

Le dernier conseil de l'OPGP a eu lieu le 03 septembre 2008.

Bernard AUBONNET présente au conseil les dates d'ouverture des stations arrêtées pour la saison 2009/2010 pour l'ensemble des stations (villages et altitude) et Paradiski :

12 décembre 2009 au 25 avril 2010.

Il explique que de nombreuses discussions ont eu lieu sur le fait d'ouvrir tout le domaine toutes les stations en même temps ou alors de séparer l'ouverture du domaine skiable, les stations... Cette discussion risque de revenir encore l'année prochaine car les stations villages souhaitent ouvrir une semaine plus tard (peu de fréquentation).

Ensuite, il a été présenté aux membres du conseil la campagne de promotion de La Plagne qui s'appuie principalement sur internet. Cette année la brochure se trouve uniquement sous forme de DVD.

Un contrat de partenariat a été passé avec Julien LIZEROUX pour l'hiver 2008/2009 en souhaitant de bons résultats.

Bernard AUBONNET rappelle que l'OPGP travaille en partenariat avec la société Altimax sur un nouveau positionnement de la Plagne.

Le concept qui a été arrêté est "Number one For You" qui se base sur le multimédia et les jeux en ligne.

Les objectifs de ce concept sont de communiquer et motiver les équipes internes, les socio professionnels et les habitants, transmettre les valeurs de La Plagne et former à la stratégie et aux produits de la marque.

Ensuite Bernard AUBONNET rappelle qu'un label "Paradiski" va être mis en place cet automne conjointement avec les stations des Arcs et de Peisey Vallandry pour le classement des appartements meublés. Parallèlement, des courriers vont être adressés aux propriétaires, par le biais des agences, pour les sensibiliser à la rénovation de leurs biens.

Le projet "sentiers VTT" est en cours et l'OPGP va pouvoir déjà communiquer dessus dès l'été prochain.

Enfin, Il informe que de nombreuses discussions ont eu lieu avec les différents partenaires sur la faisabilité du half pipe d'entraînement. Au final, une entente a été trouvée et les travaux ont pu commencer. Le half pipe sera prêt pour cet hiver.

Bernard AUBONNET informe aussi le conseil d'un accord de partenariat passé entre la Maison du Tourisme et un constructeur automobile.

Ecoles

Un petit tour dans les écoles de la Commune....

Fabrication du cidre



Suite au ramassage des pommes pour la fête de la pomme, la classe de Nathalie JOVET (CE1 et CE2) et de M. LUTZ (MS/CP) ont poursuivi leur travail sur la pomme. L'association des vergers de Macot a invité les élèves à venir à la fabrication du cidre.

Les élèves ont pu découvrir toutes les étapes de la fabrication et ont pu goûter au jus fraîchement pressé.

Chaque élève est reparti avec une bouteille à partager avec toute leur famille.

Plantation des pommiers

Les enfants de la classe de Nathalie JOVET (CE1 et CE2) ont planté des pommiers au dessus du groupe scolaire de Macot.

Ils étaient guidés par les représentants de l'association les vergers de Macot, en l'occurrence Pierrot, René, Jean Noel et Paul, accompagnés de la présidente du comité des fêtes Ginette armée de son inséparable appareil photo et toujours disponible pour immortaliser l'instant.

Les enfants ont fait preuve d'une remarquable attention pour écouter les conseils de plantation. << dimension du trou, hauteur de la greffe, rafraichissement des racines, emplacement du fumier, taille à la fin de la plantation etc...>>

Chacun des écoliers a pu participer activement en mettant de la terre pour reboucher le trou, ainsi qu'à l'arrosage.

Cette journée souhaitée par Nathalie faisait suite aux autres rendez vous avec les bénévoles des vergers de Macot

Ramassage des pommes dans les vergers, fabrication du cidre, visite de la pépinière. Au printemps prochain ils pourront aussi assister à la greffe d'une centaine de pommiers actuellement en développement à la pépinière.



Fabrication du Beaufort

La classe de maternelle de l'école de La Plagne regroupant 22 élèves de la petite section à la grande section est allée à la découverte de la fabrication du Beaufort. Cette initiative s'est faite sous la direction de leur enseignante Gaëlle TOMASSONE. Les enfants se sont d'abord rendus au Lac Vert afin de mieux observer et comprendre la traite des vaches. Ils ont ensuite visité la fromagerie de Plagne Villages et ont assisté à la transformation du lait en Beaufort.

Ces deux sorties constituent le point de départ d'un travail plus approfondi concernant les produits laitiers : les élèves ont fabriqué un panneau explicatif de ces sorties et ont travaillé entre autres sur des recettes de cuisine ayant pour ingrédients des produits laitiers. Ces séances de cuisine se renouvelleront tout au long de l'année sur des thèmes différents liés à la saisonnalité.



Cross de la tarine - 9 novembre

Le cross de la tarine, organisé par VEO 2000, a eu cette année encore un gros succès (participation pratiquement doublée par rapport à l'an passé). Les bénévoles du Club étaient présents en force pour apporter leur aide (40 environ).

Cette édition a rassemblé environ 140 enfants sur les deux courses proposées.

22 catégories différentes et 17 clubs étaient représentés.

Le circuit, en forme de trèfle, traversait les vergers de Macot et les pommiers.

Plusieurs distances (7 exactement), suivant les catégories et les âges, étaient proposées : 500 m, 1000 m, 2000 m, 2500, 5000m, 6500 m et 9000 m.

Richard BROCHE, Maire de Macot La Plagne était présent et a donné le top départ des jeunes.

Les 3 premiers de chaque catégorie ont été récompensés.

Merci à VEO 2000 pour ce beau cross et à l'année prochaine.

Tous les résultats et plus de photos sur www.veo2000.com



Cérémonie du 11 novembre

La commémoration de l'armistice de la guerre 14/18 a été célébrée à Macot la Plagne, ce mardi 11 novembre à 11h45.

Une assistance nombreuse était venue pour se recueillir autour du monument aux morts.

Le piquet d'honneur était composé des anciens combattants, des pompiers de Plagne Centre, de la gendarmerie et d'un représentant du 7ème BCA.

La gerbe a été déposée au pied du monument aux morts par Monsieur le Maire, M. Georges BERARD, Président des Anciens Combattants, M. Auguste PICOLLET, Conseiller Général du Canton d'Aime et par deux enfants de Macot La Plagne puis s'en est suivi une minute de recueillement.

Après le discours de l'Union fédérale des anciens combattants lu par M. BERARD, Estelle, Juliette, Elia, Agathe, Cyriaque et Hugo, élèves de M. VERRON (classe de CM1/CM2) ont rappelé les souffrances de cette guerre en lisant des lettres de poilus à leur famille.

Monsieur le Maire a conclu cette commémoration par le discours du Préfet et a invité l'assemblée à se réunir autour du pot de l'amitié.

Merci à l'harmonie d'Aime pour sa présence musicale.



Manifestations..... Macot La Plagne

Loto

7 Décembre 2008

Macot La Plagne - Salle Polyvalente
à partir de 14h00

Organisé par le club des Aînés Ruraux "Le Temps de Vivre"

Concert

19 décembre 2008 - 20h30

Macot La Plagne - Église St Nicolas

Concert - Trio Lyrique Moderne
Divino "Les Voix Célestes"

Pré vente des billets : Maison du Tourisme à Aime
(04.79.55.67.00) et sur place.

Manifestations..... La Plagne

Crèche vivante

24 Décembre 2008

Plagne Centre - Place du Chaudron

A partir de 18h00

Dans un chalet décoré sur la place du Chaudron, des figurants et des animaux représenteront une crèche.

Mise en scène avec musique et conteur.

Nuit du Pompon Rouge

31 décembre 2008

Front de neige de Plagne Bellecôte

De 22h à 02h - accès gratuit

Une véritable discothèque en pleine air sur un white dance floor.

Multiplatines Show : DJ Maille et Phil TORRES

Ice Bar Géant

Animations et mise en scène pyrotechnique

Surprise toute la soirée

Information

RAMONAGE

Pensez à faire ramoner vos cheminées. Nous vous informons que la commune n'a pas conclu un marché avec un prestataire de ramonage. La recherche d'un ramoneur est donc à la charge des particuliers.

Monoxyde de carbone

Un gaz invisible, inodore, toxique et mortel

Il provoque des maux de tête, des nausées, des vertiges, des pertes de connaissances, le coma ou le décès.

Pour éviter les intoxications :

- Faites entretenir vos appareils de chauffage par un professionnel
- Faites ramoner vos conduits de cheminée tous les ans
- Ne touchez pas les aérations de votre logement

Plus d'informations sur :

www.inpes.sante.fr et www.logement.gouv.fr

Piles usagées et Cartouches

Un point de collecte de piles usagées et de cartouche d'encre est à votre disposition dans le hall de la Mairie.

Compte rendu du Conseil Municipal

La commune de Macot La Plagne a mis en place un dispositif d'envoi du compte rendu du conseil municipal par email tous les mois.

Les personnes intéressées peuvent en faire la demande auprès du service communication : com@macotlaplagne.com.

Section Hand Ball

Si tu aimes jouer au ballon et que tu as entre 7 et 11 ans, viens rejoindre la section de mini-hand du club de hand ball d'Aime.

Nous nous entraînons tous les samedis de 10h à 11h30 dans la salle des sports à Macot (sous la salle polyvalente).

Tu es invité pour des séances d'essai.

Pour tout renseignement : Olivier - 06.08.84.17.69

Depuis 2002, **PERSO-laPlagne**  **.FR** allie histoire et avenir
pour (re)découvrir **laPlagne** autrement...
1250-3250m

Actualités du domaine skiable toute l'année • Histoire détaillée de la station • Collections de plans des pistes et de brochures • Plus de 300 photos anciennes • Anciens films • ...

A découvrir, les premiers plans des pistes, des photos couleur de La Roche en 1951 et de La Plagne à ses débuts, ou encore une vidéo tournée dans une cabine de l'ancienne Grande Rochette... Le site s'enrichit chaque semaine : dans les prochains mois, plus de 200 photos d'André Martzolf et des archives des années 1960 et 1970 seront mises en ligne.

**Vous détenez sûrement une part de l'Histoire de La Plagne !
A bientôt sur www.PERSO-LAPLAGNE.fr !**

Contact : Romain GUIGON | webmestre@perso-laplagne.fr